



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN,
TENUE LE LUNDI 15 NOVEMBRE 2021 À 19H30,
À L'HÔTEL DE VILLE SITUÉ AU 5, RUE GALE À ORMSTOWN**

Malgré les règles sanitaires applicables, la salle du conseil municipal ne permettant actuellement qu'à très peu de personnes de pouvoir assister aux séances, malgré l'avis public du 10 novembre 2021 annonçant que 8 personnes peuvent être admises, la présente **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil **du lundi 15 novembre 2021** est ouverte au public pour les personnes désirant y assister, cette assemblée se tenant comme à l'accoutumé à l'Hôtel de Ville au 5, rue Gale à Ormstown.

Les mesures mises en place par la Municipalité au cours de la dernière année permettent une participation pleine et entière du public conformément à la Loi. La présente séance régulière du conseil peut être écoutée et regardée en direct par webdiffusion sur You Tube en cliquant sur le lien prévu à cet effet sur le site internet de la Municipalité au www.ormstown.ca, ou en différé par la suite selon la disponibilité des gens. Pour ce qui est de la période de questions ouverte au public, celles-ci doivent être adressées et reçues au greffe de la Municipalité à greffe@ormstown.ca avant 12h00, le jour de la séance.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS;

Présences:

Mairesse : Christine McAleer
Conseiller 1 : Thomas Vandor
Conseiller 2 : Jacques Guilbault
Conseiller 3 : Stephen Ovans
Conseiller 4 : Éric Bourdeau
Conseiller 5 : Kimberley Barrington
Conseiller 6 : Shane Beauchamp

Absence:

Formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Christine McAleer, le trésorier, M. Georges Lazurka et le greffier, M. François Gagnon sont également présents, le greffier agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte à 19h30 par le mairesse Christine McAleer.

21-11-299 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par le conseiller **Thomas Vandor**, APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp** et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant tel que présenté, en y retirant cependant les points suivants, lesquels sont reportés à une séance ultérieure, le varia demeurant ouvert quant à lui.

- 1.3.1 M. Lyndon Maither : Monsieur Maither ayant manifesté son intention de ne pas s'adresser au conseil en la présente séance.
- 9.2 Dépôt présentation et adoption du 2^e Projet de règlement no 25.43 modifiant le Règlement de zonage no. 25-2006 en vue de la protection d'un secteur boisé.
- 10.1 Séances publiques du Conseil municipal – Enregistrement et webdiffusion.

Il est également déterminé d'ajouter une deuxième période de questions ouverte au public avant la fermeture de la séance, celle-ci devant porter exclusivement sur des points discutés à l'ordre du jour de la séance tenante.

1 AFFAIRES LÉGISLATIVES

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption des procès-verbaux
 - 1.2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021
- 1.3 Période de questions ouverte au public.
 - 1.3.1 M. Lyndon Maither (reporté)
- 1.4 Dépôt de documents
 - 1.4.1 Liste des permis émis, fermetures de permis (Service d'urbanisme).
 - 1.4.2 Liste des permis en inspection.
 - 1.4.3 Liste des permis en traitement à la firme d'évaluateurs
 - 1.4.4 Eau potable-Relevé de la consommation mensuelle (octobre 2021).
 - 1.4.5 Transport collectif- Évolution de l'achalandage

- 2 **GESTION FINANCIÈRE**
 - 2.1 Liste et approbation des comptes à payer au 31 octobre 2021.
 - 2.1.1 INFO - Avantages sociaux au 31 octobre 2021.
 - 2.1.2 Suivi budgétaire et financier au 31 octobre 2021.
 - 2.2 Services informatiques- Octroi de contrat.
 - 2.3 Bibliothèque municipale - Dépôt du rapport trimestriel (juillet à septembre 2021).
 - 2.4 CIBC et Desjardins- Désignation de signataires.
- 3 **GESTION DU PERSONNEL**
- 4 **GESTION DU MATÉRIEL ET DES ÉQUIPEMENTS**
- 5 **GESTION DES IMMEUBLES**
- 6 **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 6.1 MSP ET MRCHSL- Formation SSI (demande de remboursement).
- 7 **TRANSPORT ROUTIER**
- 8 **HYGIÈME DU MILIEU**
- 9 **URBANISME ET ZONAGE**
 - 9.1 Demande d'autorisation à la CPTAQ – Usage autre qu'agricole (résidentiel) – Lot 6 064380 (4^e Rang).
 - 9.2 Dépôt présentation et adoption du 2^e Projet de règlement no 25.43 modifiant le Règlement de zonage no. 25-2006 en vue de la protection d'un secteur boisé (reporté)
- 10 **COMMUNICATIONS**
 - 10.1 Séances publiques du Conseil municipal – Enregistrement et webdiffusion (reporté)
- 11 **SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES**
 - 11.1 CISSMO (Vaccination)-Location ou prêt du Centre récréatif (30 décembre 2021 au 30 juin 2022)
- 12 **CORRESPONDANCE ET DEMANDES**
 - 12.1 Le Club Lions d'Ormslow- Autorisation Guignolée 2021.
13. Période de questions ouverte au public
14. **VARIA**
15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE

21-11-300 Adoption du procès-verbal- Séance ordinaire du conseil du 4 octobre 2021

Il est PROPOSÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**, APPUYÉ par la mairesse **Christine McAleer** et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents en conformité du 2^e alinéa de l'article 201 du Code municipal :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal du 4 octobre 2021, tel que présenté, tous les membres du conseil présents en la présente séance attestant l'avoir lu.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS OUVERTE AU PUBLIC

Au moment de l'heure limite fixée pour la réception de demandes en vue de la période de questions ouverte au public, à savoir 12h00 le jour de la séance du conseil, lesquelles questions doivent être adressées par écrit au greffier de la Municipalité à l'adresse électronique suivante greffe@ormstown.ca, une quinzaine de demandes en vue d'assister en personne à la séance du conseil ont été reçues de membres du public, aucune question n'ayant été adressée cependant.

Dépôt de documents

Sans nécessiter de résolution formelle adoptée par le conseil municipal, il y a dépôt des documents suivants, sans autre formalité, sauf pour ce qui est pour le point 1.4.5, le rapport d'achalandage en relation avec le transport collectif n'ayant pas été reçu :

- 1.4.1 Liste des permis émis, fermetures de permis (Service d'urbanisme).
- 1.4.2 Liste des permis en inspection.
- 1.4.3 Liste des permis en traitement à la firme d'évaluateurs
- 1.4.4 Eau potable-Relevé de la consommation mensuelle (septembre 2021).
- 1.4.5 Transport collectif- Évolution de l'achalandage

21-11-301 Liste des comptes à payer au 31 octobre 2021

Il est PROPOSÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**, APPUYÉ par le conseiller **Stephen Ovans** et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, chacun des membres du conseil attestant avoir pu prendre connaissance de la présente liste et avoir reçu réponse à ses questions, le cas échéant :

D'APPROUVER la liste des comptes à payer, non sans avoir effectué au préalable une vérification par rapport à un paiement pouvant être entaché d'une erreur cléricale, la mairesse McAleer étant mandatée par le conseil municipal afin d'effectuer cette vérification, cette dernière étant autorisée à effectuer le déboursé dans le cas de son exactitude, sinon avec la correction qui s'impose.

Et conditionnellement au résultat de cette analyse :

DE PAYER tous les comptes, y incluant celui ayant fait l'objet d'une contre-vérification en fonction du montant réel dû, tels que ci-dessous détaillés :

2283	9226-6444 QUÉBEC INC. (produits nettoyeurs)	240,78 \$
2740	AGORA, LES INSTALLATIONS SPORTIVES INC. (cadre & filet de but- surface multisports)	1 411,43 \$
2359	BIONEST INC. (visite d'entretien UV- 6 adresses)	1 747,08 \$
2413	BOTTIER DU CINQ (LE) (vêtements - employés voirie)	1 606,69 \$
1072	BROWN BRYAN (pépine - bris aqueduc, route & parcs)	3 276,76 \$
2580	BROSSEAU LAMARRE (rép. Véh. # 19 - tracteur Kubota)	4 873,43 \$
2608	C. J. KYLE LTÉE (pièce - véh. # 22 - Dodge Ram)	44,84 \$
964	C. S. BRUNETTE INC. (essence et achat pneus - véh. Voirie & essence véh. Pompiers)	2 744,91 \$
1057	CARRIÈRE ALI INC. (gravier - voirie)	1 913,30 \$
1417	CMP MAYER INC. (caméra thermique - pompiers)	2 244,60 \$
2818	COMPLEXE MEDICAL ORMSTOWN INC. (loyer Biblio - sept. Oct & Nov. 2021)	4 955,40 \$
2824	CONSUMAJ INC. (hon. Ing. Dossier - dept. urbanisme)	551,88 \$
2154	CORPORATE EXPRESS CANADA INC. (papeterie & aliments - HV)	416,79 \$
1005	CRSBP MONTÉRÉGIE INC. (papeterie & fournitures - Bibliothèque)	104,58 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (quincaillerie divers)	1 162,88 \$
1174	DISTRIBUTION LAZURE INC. (manchons & tuyaux - réseau aqueduc)	1 233,77 \$
1576	DISTRIBUTION PIERRE LAROCHELLE (chute à livres - Bibliothèque)	1 345,21 \$
1641	DOCTEUR DU PARE-BRISE (rép. Pare-brise - véh. # 32 - GMC Sierra - 4 portes - loué)	103,48 \$
1368	DUNTON RAINVILLE SENC AVOCATS (honoraires avocats)	287,44 \$
1369	EDITIONS JURIDIQUES FD (LES) (bulletins & boîtes scrutin - élections municipales 2021)	301,46 \$
2027	ÉMULSION SÉRIGRAPHIE (broder logo - vêtements - voirie)	101,18 \$
2230	ENSEIGNES DUMAS (autocollants & enseignants - multisports et véh. 5-1 pompiers)	971,53 \$
2825	ENTREPRISES ÉLECTRIQUES MARIO DALLAIRE LTÉE (LES) (rép. Fixtures - centre réc.)	1 292,40 \$
1838	ENTREPRISES M.C. (LES) (inst. Pompe - puit # 5)	1 017,54 \$
2407	ENTRETIEN PAYSAGER CAROLE VINET (paysagiste - halte urbaine)	120,70 \$
1371	ÉQUIP. ALBERT BILLETTE INC. (pièce véh. # 20 & # 29 - Cub Cadets)	697,87 \$
1020	EQUIP. LAPLANTE & LEVESQUE LTEE (pièces - véh. # 30 - Massey Ferguson)	18,29 \$
2523	EUROFINS ENVIRONEX (frais lab. Eau usée, potable & brute)	1 298,07 \$
1848	FONDS D'INFORMATION TERRITOIRE (mutation - septembre 2021)	50,00 \$
1315	FORMULES MUNICIPALES (bulletins de vote - élections municipales 2021)	5 033,61 \$
2231	G.P. AG DISTRIBUTION (pièce & outil - voirie)	353,70 \$
2770	GARAGE C.P. & FILS INC. (rép. Véh. # 27 - charrue)	2 506,53 \$
1214	GARAGE S.D. INC. (rép. Crevaision - véh. # 29 - cub cadet)	13,80 \$
1781	GAUTHIER, RENÉ (essence véh. voirie)	2 088,40 \$
2287	GÉRARD MAHEU INC. (mélange gazon - parcs)	172,46 \$
2826	GROUPE KOPERS INC. (appel de service - injection chlore - station Dumas)	919,80 \$
2304	GROUPE NEOTECH (hon. Informatique - octobre 2021)	1 183,67 \$
2827	HOULE S. INC. (achat lames - Véh. # 30 - Massey Ferguson)	3 751,48 \$
2180	IGA ORMSTOWN (aliments - HV & voirie)	27,83 \$
1050	INFOTECH (achat env. élections & comptes de taxes 2022, env. & chèques)	4 213,85 \$
1690	JALEC INC. (vér. Antenne - véh. # 30 - Massey Ferguson, accès réseau - radios mobiles voirie)	819,03 \$
2353	JOHNSTON, CATHLEEN (traduction - rapport financier & rapport des réalisations)	558,90 \$
2765	LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC. (achat livres - Bibliothèque)	312,86 \$
1058	LIBRAIRIES BOYER (achat livres & fournitures - Bibliothèque)	441,98 \$
2552	MCCLINTOCK, Les Entreprises (inst. Réservoir - 1475 Route 201)	13 436,18 \$
1235	MULTI GRAPH ORMSTOWN SENC (impression bulletin automne & dépliant - avis public)	1 327,96 \$
2720	NORDIKEAU (vérification de débitmètre - eau usée)	1 138,25 \$
1023	ORMSTOWN FIRE DEPARTMENT (dépenses pompiers - janvier à juin 2021)	2 753,50 \$
2823	PB SPORT INC. (transport - fournitures - tennis)	24,24 \$
2512	PETRO-CANADA (essence véh. Voirie)	1 470,45 \$
2794	PIÈCES D'AUTO MERCIER (pièces - voirie)	106,20 \$
976	PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC. (pièces & outils -voirie)	1 007,07 \$
2705	PUITS ARTESIENS VIAU (LES) (sortir pompe et nettoyer - puit # 5)	3 736,69 \$
2109	PUROLATOR INC. (frais de poste)	16,57 \$
1024	QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC. (quincaillerie divers)	2 623,73 \$
981	RATTE, MAGASIN F. (papeterie - adm., voirie & élections municipales)	190,79 \$
2411	REMORQUAGE GAGNÉ ET FILS (remorquage véh. # 28 - charrue -fossé)	402,41 \$
2828	SAE ESTRIE (formation 2 pompiers - Officer non-urbain)	1 564,81 \$
1626	SANIBERT (loc. toilettes - garage rte 138A & Mandala)	450,71 \$
965	SÉCURITÉ & SERRURIER (appel de service - panneau - rue Lambton & Bibliothèque)	292,61 \$
2538	SERVICES DE REBUTS SOULANGES INC. (nettoyage - réseau aqueduc & centre réc.)	3 725,19 \$
1039	SERVICOFAX (contrat copieur - août à sept. 2021)	770,74 \$
2491	SGM MAINTENANCE INC. (ent. D'éclairage - août & sept. 2021)	1 498,60 \$

2113	SHELLEX (hon. Ing. Feux circulation 138 & 201)	626,04 \$
1082	SINTRA OUEST (pavage - bris aqueduc)	557,09 \$
2761	SOCIAL WIFI (Internet- soccer - centre réc.)	126,42 \$
1008	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES (2 avis d'ébullition)	581,48 \$
2391	TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC. (rép. Élect. Tennis, poste Dumas, puit # 5 & parc Lindsay Cullen)	6 029,82 \$
2787	TELMATIK (appels d'urgence - octobre 2021)	126,57 \$
2697	THIBAUT & ASSOCIÉS (test hydrostatique de cylindre - pompiers)	695,60 \$
2696	UNE AFFAIRE DE FAMILLE (offre de service - activités 2021 - 2e facture)	13 305,76 \$
2738	WM QUÉBEC INC. (loc. conteneur - sept. 2021 - centre réc.)	25,75 \$
		<hr/>
		117 143,42 \$

DÉJÀ APPROUVÉ PAR RÉOLUTION:

20-12-347	ADN COMMUNICATION (alertes municipales - septembre 2021)	108,80 \$
21-06-175	AGORA, LES INSTALLATIONS SPORTIVES INC. (bandes etc. - surface multisports)	60 155,04 \$
21-09-267	DISCAIR PRODUCTIONS (hon. Plateforme zoom - conseil - 4 oct. 2021)	1 488,93 \$
21-08-227	LEBLANC, GRAVIÈRE SABLIERE INC. (abrasifs- déneigement - voirie)	9 399,50 \$
21-08-226	MINES SELEINE (sel - déneigement - voirie)	8 686,75 \$
21-08-244	PAVAGES EXPERT INC (LES)(pavage - rue Cairns)	34 630,47 \$
21-08-225	RÉCUPÉRATION M. HART INC. (vider conteneur (2 fois) - écocentre)	2 145,83 \$
20-03-063	SPCA REFUGE MONANI-MO (hon. Contrôle animalier - octobre 2021)	500,00 \$
21-06-176	TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC. (contrat - électricité - surface multisports & éclairage caserne)	56 314,76 \$
& 21-08 247		
		<hr/>
		173 430,08 \$
		<hr/>
		290 573,50 \$

PLUS PAIEMENTS DURANT LE MOIS:

	Salaires du 19 Septembre au 30 Octobre 2021	115 015,02 \$
	Rémunération des élus du 19 Septembre au 30 Octobre 2021	7 416,83 \$
	Chartrand, Léo (loc. locaux au 1432 & 1441 Jamestown - garage municipal - oct. 2021)	2 012,06 \$
21-00010	Hydro-Québec	1 371,20 \$
21-00981	Bell Mobilité (cellulaires - sept. 2021)	108,00 \$
21-00982	Visa (zoom, antidote & équip. Bibliothèque)	710,06 \$
21-00983	Soucy, Benoit (entr.mén. Du 12 au 25 sept. 2021)	1 050,00 \$
21-00984	Bell	205,62 \$
21-00985	Hydro-Québec	3 163,41 \$
21-00986	Dery Telecom	186,80 \$
21-00987	ManuVie Financière (ass. Coll. ManuVie - Oct. 2021)	7 517,08 \$
21-01062	WM Quebec Inc. (collecte de recyclage & ordures - septembre 2021)	47 131,02 \$
21-01063	Infotech (contrat sygem - oct. 2021 à sept. 2022)	12 532,28 \$
21-01064	Rénovation David Loiselle (rénovation toiture - 85 Roy)	28 916,21 \$
21-01065	Petite Caisse (petite caisse - 7 oct. 2021)	181,90 \$
21-01066	Soucy, Benoit (entr. mén. 26 sept. Au 9 oct. 2021)	1 050,00 \$
21-01067	Bell	70,51 \$
21-01068	Hydro-Québec	7 171,75 \$
21-01069	Targo Communications	201,71 \$
21-01070	Revenu Canada (Das Féd. sept. 2021 - rég.)	11 056,43 \$
21-01071	Revenu Canada (Das Féd. sept. 2021 - occ.)	2 158,62 \$
21-01072	Revenu Québec (Das Prov. Sept. 2021)	33 899,87 \$
21-01073	S.A.B.E.C. (contribution 2021-2022)	10 000,00 \$
21-01074	Quadient Canada Ltée (timbres - élections & adm.)	2 299,50 \$
21-01075	Ali Excavation (Décompte # 4 - libérer retenue finale 5%)	20 560,75 \$
21-01076	Hydro	450,54 \$
21-01077	Bell Mobilité (cellulaires - oct. 2021)	108,00 \$
21-01078	Revenu Québec (MRQ - ajust. RQAP pour 2020)	4,55 \$
21-01079	Visa (congrès 2021, inaug. Bibliothèque & Zoom)	2 611,52 \$
21-01080	Quadient Canada Ltée (timbres - élections & adm.)	2 299,50 \$
21-01081	Bell	218,34 \$
21-01082	Livestock Breeders Association (contribution - tente igloo)	9 200,00 \$
21-01083	ManuVie Financière (ass. Coll. ManuVie - Nov. 2021)	7 691,37 \$
21-01084	Soucy, Benoit (entr. Mén. Du 10 au 24 oct. 2021)	1 050,00 \$
21-01085	Bell	25,38 \$
21-01086	Hydro-Québec	2 923,01 \$
21-01087	Dery Telecom	48,94 \$
21-01088	Dery Telecom	137,86 \$

21-01089 Revêtements Tennis Sud-Ouest (3 couches Tennis)

14 601,83 \$

357 357,47 \$

TOTAL 647 930,97 \$

ADOPTÉE

Dépôt et présentation du Suivi budgétaire et financier au 31 octobre 2021

Sans que ce dossier ne requière une résolution dûment adoptée, il y a dépôt et présentation des documents rattachés au suivi budgétaire et financier quant aux affaires de la Municipalité au 31 octobre 2021, la présentation étant faite par le directeur général et trésorier, Georges Lazurka.

21-11-302 Octroi de contrat - Services informatiques

ATTENDU QU'en vertu des règles de gestion contractuelle applicables, il convient de réévaluer le contrat en matière de services informatiques au profit de la Municipalité en raison du nombre d'années de services continus par la même entreprise ;

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation adressée à deux (2) entreprises spécialisées en services informatiques, à savoir :

- HelpOx (Neotech), le fournisseur de la Municipalité depuis plusieurs années;
- Solution informatique de la Montérégie;

ATTENDU QUE ledit appel d'offres est à l'effet de requérir des soumissions pour une banque de services de 100 heures avec un taux horaire établi en conséquence;

NONOBTANT QUE la soumission de HelpOx (Neotech) n'est pas en tous points conforme, vu que la « Déclaration du soumissionnaire » est non complète parce que non assermentée tout en étant erronée, les deux cases de l'élément d) étant cochées, ce qui est contradictoire;

ATTENDU QU'en considération du paragraphe précédent, il a été décidé par le tribunal que le défaut ci-haut décrit, en constitue un de majeur tel qu'établi en matière de conformité des soumissions;

ATTENDU QUE malgré ce qui précède, la Municipalité a tenu compte de chacune des deux (2) soumissions produites, celle de Solution informatique de la Montérégie est la plus basse soumission conforme, le taux horaire étant établi à 65\$/heure en comparaison de 95\$/heure pour la firme HelpOx (Neotech), toutes deux pour un total de 100 heures de services;

ATTENDU QUE l'estimation faite par la Municipalité pour les transferts de services (fournisseur) est d'un maximum de 15 heures;

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**, APPUYÉ par le conseiller **Éric Bourdeau** et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'OCTROYER le contrat pour les services requis à Solution informatique de la Montérégie, le tout pour une banque de 100 heures à raison de 65\$/heure, l'estimation des 15 heures de transfert-système étant incluses dans cette banque;

D'AUTORISER les 15 heures requises pour les transferts-système à HelpOx (Neotech) en fonction de la soumission produite au montant de 95\$/heure, le tout sans aucune obstruction ni retard indu sous peine de l'application de la clause pénale prévue dans le devis, lequel fait partie intégrante des documents d'appel d'offres;

Poste comptable attribuée à la dépense : 02-130-00-414

Provenance des fonds : budget des opérations courantes.

ADOPTÉE

21-11-303 Bibliothèque municipale- Dépôt du rapport trimestriel (juillet à septembre 2021)

ATTENDU le rapport déposé par la responsable de la bibliothèque municipale, Madame Louise Beauchamp, ce rapport faisant état des revenus et dépenses de la bibliothèque pour les mois de juillet à septembre 2021 inclusivement ;

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le conseiller **Stephen Ovans**, APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor** et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE PRENDRE ACTE du dépôt du rapport trimestriel de la bibliothèque municipale pour les mois de juillet à septembre 2021;

ADOPTÉE

21-11-304 CIBC ET DESJARDINS – DÉSIGNATION DE SIGNATAIRES AUX COMPTES

ATTENDU les résultats à la suite de l'élection générale municipale du 7 novembre dernier;

ATTENDU QU'en rapport avec ces résultats, il convient de changer le signataire représentant le conseil municipal afin que soit autorisée Madame Christine McAleer, mairesse, en place et lieu de Monsieur Jacques Lapierre et ce, à la fois pour les comptes opérations de la CIBC et de Desjardins ainsi que pour tout autre document officiel à signer et requis par l'une quelconque des institutions financières;

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**, APPUYÉ par le conseiller **Éric Bourdeau** et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE DÉSIGNER Madame Christine McAleer, mairesse, comme signataire aux comptes et autres documents pour et au nom de la Municipalité d'Ormstown en remplacement de M. Jacques Lapierre;

DE PRENDRE ACTE qu'en cas de l'incapacité d'agir de madame McAleer pour quelque motif que ce soit, cette dernière désigne le conseiller Shane Beauchamp à titre de signataire substitut pour l'une et l'autre des institutions financières.

ADOPTÉE

21-11-305 MRCHSL ET MSP- Formation SSI (Demande de remboursement)

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce Règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown prévoit la formation de cinq (5) pompiers pour le programme Pompier I et/ou de douze (12) pompiers pour l'usage de pinces de désincarcération et mesures de survie (Jaws of live training) pour le programme Pompier II au cours de la prochaine année afin de répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRCHSL, en conformité avec l'article 6 du Programme.

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le conseiller **Éric Bourdeau**, APPUYÉ par le conseiller **Stephen Ovans** et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRCHSL.

Poste comptable attribué au revenu : 01-234-20-000

ADOPTÉE

21-11-306 Demande d'autorisation à la CPTAQ - Usage autre qu'agricole (résidentiel) - Lot 6 604 380

ATTENDU la missive adressée au propriétaire du lot concerné en date du 16 septembre 2021 par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

ATTENDU la lettre adressée par le Service d'inspection et d'urbanisme de la Municipalité le 18 octobre 2021, laquelle précise que la demande du propriétaire ne rencontre aucun des critères établis pouvant permettre la construction d'une résidence;

ATTENDU QU'aucun permis de construction pour un usage autre qu'agricole ne peut être émis par la Municipalité avant qu'une autorisation soit rendue par la CPTAQ;

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le conseiller **Stephen Ovans**, APPUYÉ par la conseillère **Kimberley Barrington** et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ENTÉRINER l'opinion du Service d'urbanisme et d'inspection à l'effet que la demande à être adressée à la Commission ne respecte pas le Règlement de zonage de la Municipalité ni ne répond à aucun des critères établis, le conseil municipal n'ayant d'autre choix que;

DE NE PAS APPUYER la demande.

ADOPTÉE

21-11-307 CISSSMO (Vaccination) - Location ou prêt du Centre récréatif (du 30 décembre 2021 au 30 juin 2022)

NONOBTANT le retrait de la demande de la prolongation du bail reçue en ce jour de M. Pierre Jones du CISSSMO, laquelle demande a été adressée à la Municipalité le 29 octobre 2021 par une autre représentante de l'organisme afin d'occuper en continu et de manière exclusive le Centre récréatif du 87, rue Roy pour une période de six (6) mois s'étendant de décembre 2021 au 30 juin 2022, le tout à des fins de vaccination ;

ATTENDU QUE le Centre récréatif est demeuré inaccessible à la population depuis mai 2021 jusqu'à ce jour, notamment pour le principal motif du prêt des lieux au CISSSMO pour la campagne de vaccination revêtant alors un caractère d'urgence, les élections fédérales et municipales entre lesquelles ont été effectuées des rénovations, plus spécifiquement pour les toilettes du Centre;

NONOBTANT le fait que le Conseil municipal accorde une grande importance à la vaccination et à toutes les questions de santé publique;

ATTENDU QUE de l'avis du Conseil municipal, il faut également prendre en considération la santé psychologique et mentale de toute la population, laquelle s'est vue confinée pendant de longs mois sans possibilité de socialiser véritablement, ce que permettent sans aucun doute les activités de sport, de loisirs et celles culturelles;

ATTENDU QU'il convient de prendre sérieusement en considération l'impact négatif du fait d'être privé de la pratique d'activités physiques, sportives, de loisir et de culture;

ATTENDU le nombre important de demandes de réservations reçues à la Municipalité au cours des derniers mois;

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le conseiller **Éric Bourdeau**, APPUYÉ par la conseillère **Kimberley Barrington** et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE REMERCIER toute la population pour la générosité et la compréhension démontrée au fil des mois pour la non-disponibilité du Centre récréatif;

DE CONFIRMER à l'ensemble de la population que les activités récréatives, de loisirs, de sport de même que celles culturelles reprendront dès les prochains jours au Centre récréatif en concertation avec le Service des communications, loisir et culture de la Municipalité et en fonction des demandes de réservation exprimées.

ADOPTÉE

21-11-308 Le Club des lions d'Ormstown – Autorisation en vue de la Guignolée 2021.

ATTENDU l'activité récurrente du Club des Lions en rapport avec la collecte de fonds de la Guignolée dans le temps des Fêtes;

ATTENDU QUE pour occuper l'intersection des routes 138 et 201, l'organisation a besoin d'une résolution adoptée par le conseil municipal, laquelle doit être produite au ministère des Transports, à des fins d'autorisation;

ATTENDU QUE le Conseil municipal est favorable à l'activité annuelle du Club des Lions d'Ormstown;

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**, APPUYÉ par le conseiller **Éric Bourdeau** et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents;

D'APPUYER la demande du Club des Lions auprès du MTQ afin que, comme pour les années passées, ce dernier puisse occuper l'intersection des routes 138 et 201 en vue de la tenue de son événement annuel de collecte de fonds dans le cadre de la Guignolée 2021.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS OUVERTE AU PUBLIC

Tel qu'adopté en début de séance et il en sera de même pour celles ultérieures, une deuxième période questions ouverte au public est annoncée, seule une citoyenne y participant, le sujet abordé étant en relation avec un élément retiré de l'ordre du jour, à savoir l'adoption du 2^e Projet de règlement visant la protection d'un secteur boisé, la question étant de connaître où se situe lieu concerné. Aucune autre personne du public n'a de question à poser.

VARIA

Aucun point n'est ajouté au varia.

21-11-309 Levée de la séance

Il est PROPOSÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**, APPUYÉ par le conseiller **Stephen Ovans** et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents;

DE LEVER la séance. Il est 20h10.

ADOPTÉE

Christine McAleer
Mairesse

François Gagnon
Greffier

CERTIFICAT – Je, soussigné, Georges Lazurka, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité dispose des fonds nécessaires pour payer les dépenses autorisées à cette séance, le cas échéant.

Georges Lazurka, Trésorier